

MODELE DE RECOURS POUR EXCES DE POUVOIR

Monsieur le Président,
Mesdames et messieurs les Conseillers,
Tribunal administratif de XXX
(Adresse complète)

REQUETE INTRODUCTIVE D'INSTANCE

RECOURS EN ANNULATION

Pour :

L'association X, agissant conformément à ses statuts visant à [statut], et agréée par arrêté ministériel du [date], dont le siège social est sis au [adresse], représentée par [nom du représentant] ou ayant pour avocat Maître X [adresse du cabinet de l'avocat].

***Exemple :** L'association France Nature Environnement Bouches-du-Rhône agissant conformément à ses statuts visant à la protection de l'environnement, dont le siège social est sis à la Cité des Associations, 93 La Canebière boîte n°340, 13001 Marseille, agréée par arrêté préfectoral du 24 octobre 2012, représentée par son président Pierre Aplincourt.*

Contre :

Citer la décision de l'autorité compétente : date et intitulé de la décision (Pièce n°XXX- copie de la décision attaquée)

***Exemple :** La délibération du Conseil Municipal de Patintouinn°XXXXX en date du XX/XX/XXXX portant approbation du Plan Local d'Urbanisme*

Plaise au tribunal administratif de XXX :

I- Exposé des faits

- ⇒ Faire un résumé de la situation qui a conduit à attaquer la décision concernée et joindre les copies de toutes les pièces pouvant justifier (Pièce n°XXX-copie de la décision).
- ⇒ Terminer l'exposé des faits par la phrase : ***C'est la décision attaquée***

II- Sur la recevabilité du recours

A- Sur l'intérêt à agir et la qualité à agir

- ⇒ Commencer ce paragraphe comme suit :

Aux termes de l'article XX de ses statuts, l'association [nom de l'association] a pour objet social : [objet social] (Pièce n°XXX- copie des statuts)

*Au regard de ses statuts, l'association a un intérêt à agir contre tous actes administratifs, réglementaires ou individuels portant atteinte notamment à **[mettre en avant le point de l'objet social intéressant particulièrement l'affaire]**.*

Or en l'espèce, [expliquer en quoi la décision attaquée porte atteinte à ce point de l'objet social].

Ainsi, l'objet social de l'association XXX l'autorise à agir en l'espèce contre l'acte administratif XXXX, qui fait grief à l'association.

Exemple :

Aux termes de l'article 1^{er} de ses statuts, l'association FNE 13 a pour objet :

« La protection de l'environnement dans son sens le plus large, dans le but de permettre une meilleure coordination de leurs actions, un meilleur échange de l'information, un meilleur usage de leurs ressources afin d'agir efficacement en vue notamment de :

**** protéger, conserver, restaurer et améliorer :***

- ***les espaces, ressources, milieux et habitats naturels,***
- ***les espèces animales et végétales,***
- ***la diversité et les équilibres fondamentaux écologiques : l'eau, l'air, les sols, les sites et paysages***
- ***le patrimoine architectural et archéologique remarquable***
- ***le cadre et la qualité de vie***

**** lutter contre :***

- ***les pollutions et nuisances,***
- ***l'aliénation des chemins ruraux et de randonnée et autres domaines du patrimoine naturel et anthropiques,***
- * promouvoir la connaissance et le respect de la nature,***

et, d'une manière générale, d'agir dans les domaines de l'environnement et de la santé publique, de **l'aménagement harmonieux et équilibré du territoire**, des transports et de la mobilité durable, de l'urbanisme ainsi que de défendre en justice l'ensemble de ses membres.

Elle exerce son action sur le territoire du département des Bouches-du-Rhône, y compris sa façade maritime adjacente ».

Or en l'espèce, le PLU attaqué porte atteinte à la préservation des espaces naturels.

Ainsi, notre objet social nous autorise à agir en l'espèce contre la délibération XXXX, qui fait grief à l'association.

B- Sur la capacité à agir

⇒ Il est possible de commencer ce paragraphe comme suit :

L'association est agréée au titre de l'article XX. (Pièce n°XXX-copie de l'agrément)

NOTA : Dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, c'est-à-dire lors d'une demande d'annulation d'un acte faisant grief pris par la personne publique ou privée gérant une mission de service public, l'agrément n'est pas une condition de recevabilité de la requête.

⇒ Commencer ou poursuivre comme suit :

Par ailleurs, l'association a été régulièrement autorisée à agir en justice par l'organe compétent aux termes de ses statuts et le signataire de la requête [représentant de l'association en justice], régulièrement mandaté à cette fin. (Pièce n°XXX-copie du mandat)

Exemple : *L'association est agréée au titre de l'article L.141-1 du code de l'environnement (Pièce n°XXX- agrément). Par ailleurs, l'association a été régulièrement autorisée à agir en justice par l'organe compétent aux termes de ses statuts et le signataire de la requête Monsieur Y, régulièrement mandaté à cette fin (Pièce n°XXX-copie du mandat).*

La présente requête étant recevable, l'acte administratif sera annulé pour [liste brèves des moyens faisant grief].

III- Les moyens de recours

A- Sur la forme ou sur la légalité externe

⇒ Développer chaque moyen de légalité externe et conclure à l'illégalité de la décision à la fin de chaque argument.

Quelques moyens de légalité externe invocables :

1- *Sur l'insuffisance de publicité de l'avis d'enquête publique*

- Citer l'article qui fixe la procédure imposée et/ou la jurisprudence s'il y en a
- Développer ce qui dans l'affaire n'est pas conforme à la procédure en fournissant les preuves s'il y en a. (Pièce n°XX)
- Conclure sur l'illégalité de l'acte ou de la disposition

Exemple : *A défaut d'apporter la preuve de la publicité suffisante de l'avis d'enquête publique, la procédure d'approbation du PLU est irrégulière et la décision attaquée sera annulée de ce premier chef.*

2- *Sur l'absence des avis obligatoires du dossier d'enquête publique*

Répéter le même schéma que précédemment :

- Citer l'article qui fixe la procédure imposée et/ou la jurisprudence
- Développer ce qui n'est pas conforme à la procédure dans l'affaire
- Conclure

Exemple : *Ainsi le fait de présenter au public un dossier d'enquête publique non complet est de nature à vicier la procédure et en tacher la délibération approuvant le PLU d'une irrégularité.*

3- *L'absence de justification de conformité/compatibilité/prise en compte du document d'urbanisme avec les documents de normes supérieures*

4- *L'absence ou l'insuffisance de l'évaluation environnementale*

5- *L'irrégularité des délibérations prises dans le cadre de la procédure*

6- *Une concertation publique insuffisante*

7- *Le défaut de motivation d'un avis*

B- Sur le fond ou sur la légalité interne

- ⇒ Développer chaque moyen de légalité interne et conduire l'illégalité de la décision à la fin de chaque argument.

Quelques moyens de légalité interne invocables :

1- *Incompatibilité entre eux des éléments du PLU*

- Citer l'article de loi ou le principe fondamental et/ou les jurisprudences
- Développer ce qui n'est pas conforme à la législation en vigueur dans l'affaire (Pièce n°XXX)
- Conclure sur l'illégalité de la décision

Exemple : *Le Règlement est de ce fait incompatible avec les orientations du PADD. Par ces motifs, la délibération approuvant le PLU est illégale et sera annulée*

2- La non-application de la loi « littoral »

Répéter le même schéma que précédemment :

- Citer l'article de loi/le principe fondamental/ les jurisprudences
- Développer ce qui n'est pas conforme à la législation en vigueur dans l'affaire
- Conclure

Exemple : *Ainsi le PLU est contraire aux articles XXX de la loi littoral*

IV- Sur les frais exposés

⇒ Il est possible de faire une demande relative aux frais réels dépensés pour le temps consacré à la recherche, le coût des photocopies, les déplacements sur les lieux du tribunal... ou les frais d'avocats. Il convient de justifier à chaque point, les frais.

L'association demande le paiement de ces frais à la Commune X au titre de l'article L.761-1 CJA et estime leur montant à XX euros.

V- Sur les conclusions

Par ces motifs, l'association [nom de l'association] conclut qu'il plaise au tribunal de :

- Annuler [intitulé de l'acte]
- Condamner la commune de XX à lui payer la somme de XX euros au titre de l'article L.761-1 CJA



PRODUCTION VERSEES AUX DEBATS

⇒ Fixer la liste des pièces annexées à la requête

Exemple :

Pièce n°1 : Statut de l'association

Pièce n°2 : Agrément de l'association

Pièce n°3 : L'acte administratif attaqué

Pièce n°4 : Mandat ...

⇒ Enfin, fournir avec la requête la copie des pièces en autant d'exemplaires que de copies de requêtes.